

Cahier

des

Changements Climatiques

Bulletin mensuel d'information sur les changements climatiques
de l'institut d'applications et de vulgarisation en sciences

N°10, Janvier 2009

Cadre directeur pour l'intégration des considérations liées aux changements climatiques dans les politiques sectorielles nationales de développement au Sahel

Sommaire

Politiques de développement et réduction de la vulnérabilité aux
risques climatiques au Sahel

Cadre directeur pour l'intégration des risques climatiques dans
les politiques sectorielles de développement au Sahel

Dr. M. BADOLO

Cahier des changements climatiques

Directeur de Publication

Dr M. BADOLO

Contacts

Institut d'application et de vulgarisation en sciences
01. BP. 6269, Ouagadougou 01
<http://iavs.6mablog.com>
Tel: (226) 50 36 98 21; Gsm: (226) 70 80 64 52
Email: iavs_mail@yahoo.fr iavsmail@gmail.com

L'institut d'applications et de vulgarisation en sciences est un pôle de recherche, de formation et d'information dans les domaines de l'environnement et des changements climatiques.

Il participe au niveau national et international à plusieurs programmes de recherche et d'information sur les changements climatiques.

AVANT PROPOS

·

Pour les pays du Sahel, l'option optimale pour concilier les impératifs de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité aux changements climatiques est d'intégrer dans les politiques de développement des mesures préventives de gestion des risques climatiques. Ce numéro du Cahier décrit un cadre qui pourrait orienter des processus d'apprentissage en vue de bâtir des modèles sahéliens pertinents pour l'intégration des changements climatiques.

·

·

Politiques de développement et réduction de la vulnérabilité aux risques climatiques au Sahel

L'Afrique de l'Ouest, particulièrement sa partie sahélienne, est considérée comme l'une des régions du monde les plus vulnérables aux effets adverses des changements climatiques. Pour cette région, les changements climatiques :

- posent des risques majeurs pour la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, pour la santé publique et pour les moyens d'existence des populations rurales ;
- mettent à risques les investissements, les politiques et actions de développement

A court terme, les impacts attendus des changements climatiques sur les systèmes naturels, économiques et humains résulteraient de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes comme les sécheresses, les inondations et les vagues de chaleurs. A long terme, les impacts attendus des changements climatiques proviendraient de la modification de la structure et du fonctionnement des écosystèmes induite par l'évolution du climat.

Il est possible de réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux changements climatiques en élaborant et en mettant en œuvre des politiques et des mesures d'adaptation. Les politiques et mesures d'adaptation préventives, qui sont plus économique et plus efficaces, devront être privilégiées et entrevues à travers les politiques et les actions de développement. Sur cette base, les politiques de développement au Sahel devront avoir désormais un double objectif : répondre aux attentes en matière de bien être social et économique et réduire la vulnérabilité à court et long termes des systèmes naturels et humains aux changements climatiques.

Les changements climatiques commandent ainsi la promotion d'une nouvelle culture politique qui reconnaît comme critère de bonne gouvernance la prise en compte de manière systématique des considérations liées aux changements climatiques dans les politiques et programmes de développement. Dans le contexte sahélien, ces ajustements des politiques et actions de développement qu'imposent les risques climatiques nécessiteront de rendre disponibles pour les décideurs politiques et les planificateurs du développement les connaissances, les outils et les méthodologies nécessaires.

Pour obtenir de manière durable l'engagement des décideurs politiques et la participation des populations à la lutte contre les effets adverses des changements climatiques, les mesures d'adaptation proposées par la recherche scientifique devront contribuer à la :

- réalisation du bien être économique des populations ;
- réalisation des objectifs sociaux des politiques nationales;
- préservation et la protection des écosystèmes.

Cadre directeur pour l'intégration des risques climatiques dans les politiques sectorielles de développement au Sahel

En pratique, il n'existe pas de formule toute consacrée pour l'intégration des questions liées aux changements climatiques dans les politiques de développement. Les communautés sahéniennes, sur la base de leurs traditions, de leurs capacités scientifiques et économiques, devront mettre en œuvre des processus d'apprentissage en vue de bâtir des modèles sahéniens pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les processus de développement. Le cadre directeur ci – dessous pourra servir de repère pour cet apprentissage par la pratique. Sa mise en œuvre requiert de mobiliser des compétences diverses et de disposer d'un cadre institutionnel crédible. Il comprend cinq principes directeurs.

Principe N° 1 - Prendre l'adaptation à la variabilité climatique et aux risques climatiques actuels comme point de départ du processus de réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques à long terme : Les communautés qui développeront des capacités de prévention et de gestion des risques climatiques actuels sont celles qui seront le mieux préparées pour faire face aux risques climatiques futurs. Aussi l'adaptation à la variabilité climatique et aux risques climatiques actuels devra être l'enjeu du processus de prise en compte des questions liées aux changements climatiques dans les politiques de développement.

Principe N°2 - Promouvoir la production des connaissances scientifiques et des innovations technologiques : L'adaptation aux changements climatiques nécessite de rendre disponibles pour les décideurs politiques et les acteurs concernés les connaissances, les méthodologies et les innovations nécessaires pour la prise de décision. Pour ce faire, des efforts devront être consentis pour résorber les déficits de connaissances et les incertitudes au Sahel en lien avec :

- le rythme et l'ampleur des changements climatiques ;
- les impacts et les vulnérabilités liés aux changements climatiques pour les secteurs socio-économiques de base ;
- les itinéraires techniques d'adaptation ;
- les méthodologies et outils pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de développement

On veillera également à un renforcement des capacités des décideurs politiques et des planificateurs du développement pour une utilisation efficace des outils et méthodologies rendus disponibles.

Principe N° 3 - Coordonner l'action de gestion des risques climatique entre le niveau national et le niveau local : Le processus de décentralisation en cours dans les pays du Sahel va transférer progressivement aux administrations locales des responsabilités diverses, dont la prévention et la gestion des risques climatiques. Il y a donc lieu de veiller, dans le développement des capacités pour la gestion des risques climatiques, à une coordination et à une cohérence entre les différents niveaux de prise de décision politique.

Principe N° 4 - Mettre en œuvre une approche par étapes : Les déficits de connaissances et les incertitudes liés aux changements climatiques au Sahel commandent d'adopter une approche par étapes qui permet de prendre en compte les progrès scientifiques sur les changements climatiques et leurs incidences et sur les options d'adaptation au fur et à mesure qu'ils sont rendus disponibles.

Principe N° 5 - Inscrire la gestion des risques liés aux changements climatiques sur le budget national : L'adaptation aux changements climatiques est un processus continu et permanent. Il ne peut être envisagé de manière durable que sur la base des ressources endogènes des communautés. Il est de ce fait indispensable d'inscrire la lutte contre les effets adverses des changements climatiques sur les budgets nationaux.

Sur le plan opérationnel, la prise en compte des questions liées aux changements climatiques dans les politiques sectorielles est une démarche en plusieurs étapes :

Etape 1 - Analyse et diagnostic des impacts, des vulnérabilités et des pratiques liés aux risques climatiques - Pour un secteur socio-économique donné, la première étape de la démarche opérationnelle identifie les risques climatiques, évalue les impacts et les vulnérabilités et inventorie les pratiques d'adaptation.

Etape 2 - Identification des modes d'intervention - Sur la base des résultats de l'étape 1, on détermine comment des mesures de gestion des risques climatiques à court, moyen et long termes pourraient être mises en œuvre à travers les politiques sectorielles.

Etape 3 - Choix des mesures d'adaptation - En pratique, le choix des mesures de gestion des risques climatiques à intégrer dans les politiques sectorielles est guidé par les résultats de l'étape 1, les objectifs de base des politiques sectorielles de développement, les coûts et bénéfices des mesures à mettre en œuvre, les ressources disponibles et les capacités institutionnelles en place

Etape 4 - Mettre en place des procédures de suivi - évaluation - Des indicateurs pour suivre la mise en œuvre et les impacts de mesures de gestion des risques à travers les politiques et plans sectoriels de développement devront être définis de manière participative. La définition de ces indicateurs devra tenir compte des besoins de données biophysiques et socio-économiques, des ressources et des capacités nécessaires.

Références

GIEC, 2007 « Bilan 2007 des changements climatiques : Rapport de synthèse », www.ipcc.ch

IAVS (<http://iavs.6mablog.com>) , 2008 « Rapport de l'étude sur l'intégration des changements climatiques dans la législation nationale et dans les politiques et stratégies de développement durable au Burkina Faso »

ProVention Consortium, 2006 "Risk Reduction Indicators", TRIAMS Working Paper. Geneva:

Mitchell, T., 2003, "An Operational Framework for Mainstreaming Disaster Risk Reduction", London: Benfield UCL Hazard Research Centre,